



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Déclaration de politique étrangère

présentée par

Monsieur Jean Asselborn
Ministre des Affaires étrangères et européennes

à la Chambre des Députés
le 13 mars 2019

Seul le discours prononcé fait foi

DÉCLARATION DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,

1. C'est aujourd'hui la treizième fois que j'ai l'honneur de prononcer la déclaration de politique étrangère du gouvernement luxembourgeois devant la Chambre des Députés, pour exposer les principes, les objectifs et les défis de notre politique étrangère et cette fois encore, je me réjouis de pouvoir en débattre avec vous.
2. En relisant les déclarations précédentes, l'on se rend compte qu'il existe une continuité claire quant aux principes et aux objectifs de notre diplomatie. Et c'est bien qu'il en soit ainsi. Le monde cependant est en perpétuelle mutation et nous devons sans cesse nous remettre en question afin de relever les nouveaux défis qui se présentent. Au mois de décembre de l'année dernière, nous avons adopté le nouvel accord de coalition comme fondement de ce gouvernement.
3. Il s'agit maintenant de s'atteler à la tâche avec un élan renouvelé. L'énergie et l'enthousiasme sont plus que jamais indispensables. En tout cas, je me réjouis de pouvoir continuer à mettre mon expérience et les enseignements que j'ai tirés de ces quelque 15 dernières années en ma qualité de ministre des Affaires étrangères au service de nos citoyens, de notre pays et, par conséquent, de l'Europe.
4. Les temps actuels ne permettent pas que l'on se détende et que l'on continue sur des chemins tout tracés. Si vous me permettez cette comparaison imagée, nous sommes actuellement engagés dans une difficile étape de montagne. Un vent violent nous fouette le visage. La pluie redouble d'intensité, la route devient glissante. Des conditions idéales donc pour ceux, que ce soit des coureurs cyclistes ou des responsables politiques, qui ne se laissent pas abattre, qui n'abandonnent pas, qui mobilisent toute leur force et leur motivation pour vaincre la montée et atteindre leur objectif.

5. Quel est l'objectif de la politique étrangère luxembourgeoise ? Quels sont nos principes et nos valeurs ?

6. L'objectif de notre politique étrangère a toujours consisté et consiste encore à défendre les intérêts du pays et de ses citoyens. Cela signifie garantir notre souveraineté, notre indépendance, notre liberté ainsi que la paix dont nous jouissons, à favoriser la prospérité de notre pays et à améliorer le bien-être au sein de notre société. Cela peut paraître comme étant trop focalisé sur nous-mêmes. Mais nous savons aussi qu'un pays comme le Luxembourg ne peut atteindre tout seul ses objectifs, que ce n'est que dans le cadre d'une Europe forte et d'un ordre mondial fondé sur des règles que nous pouvons « rester ce que nous sommes » tout en continuant à progresser en tant que pays pacifique, économiquement dynamique et socialement juste. C'est pour cela que les valeurs universelles - liberté, droits de l'homme et dignité humaine, démocratie, État de droit - sont indissociables de nos intérêts. C'est la raison pour laquelle nous ne nous laisserons jamais de nous engager en faveur de ces valeurs, chez nous au Luxembourg, en Europe et au-delà.

Mesdames et Messieurs,

7. Cette année, je souhaite plus que jamais mettre l'Europe au premier plan de ma déclaration. Le 26 mai prochain auront lieu les élections pour le Parlement européen. Il s'agira d'élections déterminantes. C'est réellement l'avenir de l'Union européenne qui se joue.

8. Je regarderai bien sûr aussi au-delà des frontières de l'Europe. Tout comme nous nous engageons pour une Union européenne plus forte et plus solidaire, nous nous engageons également pour un multilatéralisme renforcé et des institutions internationales plus efficaces. Non pas par un idéalisme naïf, mais parce que nous avons appris de notre histoire que le nationalisme aveugle, l'affaiblissement des organisations internationales et le mépris des règles ancrées dans le droit international, entraînent tôt ou tard la guerre, la souffrance et la misère.

9. « Le nationalisme, c'est la guerre », dit François Mitterrand en janvier 1995 devant le Parlement européen à Strasbourg. En 2019, cette phrase prend plus que jamais tout son sens !

Europe, Union européenne

10. L'Union européenne ne se porte pas très bien en ce moment. Nous sommes confrontés à toute une série d'enjeux et de menaces, internes et externes, auxquels nous devons faire face.
11. A l'intérieur, nous sommes confrontés à des courants politiques qui font croire aux gens qu'il existe des solutions simples à des problèmes complexes, qui mentent sur ce qu'est l'UE et sur ce qu'elle n'est pas, qui jouent avec les angoisses des gens et qui remettent en question nos valeurs communes, qui promettent un avenir meilleur en dehors de notre communauté, mais qui n'ont à ce jour pas encore présenté d'alternative crédible sur la façon dont ils entendent réaliser ces promesses.
12. De l'extérieur, nous sommes confrontés à une remise en question du système international multilatéral, avec des acteurs qui dérogent au droit international et qui sont indifférents à nos valeurs démocratiques, qui prônent une politique commerciale agressive et des campagnes de désinformation dans le but d'affaiblir nos systèmes démocratiques de l'intérieur.
13. Nous ne devons pas permettre que l'avenir de notre projet européen commun puisse être compromis. Nous avons accompli trop de choses pour cela. Il faut s'y opposer rigoureusement !
14. D'autre part, il serait irresponsable de faire comme si de rien n'était. Les citoyens ont des attentes légitimes à l'égard de leurs gouvernements nationaux et de l'UE, et ils sont en droit d'être pris au sérieux.

15. 2019 sera l'année où, pour la première fois, un État membre quittera l'UE, ce qui semble inévitable depuis hier soir. Le Brexit marquera sans aucun doute une profonde césure dans l'histoire de l'UE, parce qu'il montre que l'intégration européenne n'est pas un automatisme et qu'il existe aussi une marche arrière dans le moteur européen.
16. À cet égard, les élections européennes constituent un épisode démocratique important sur notre continent : la parole est donnée aux citoyens afin de déterminer notre destination commune et il faut espérer qu'il y ait un taux de participation élevé.
17. Ici au Luxembourg, suite à l'organisation l'année dernière de forums citoyens, le gouvernement a décidé d'intensifier le débat sur l'Europe, notamment à travers des consultations des citoyens sur des sujets spécifiques qui préoccupent les gens.
18. Le Président de la République française Emmanuel Macron a raison lorsqu'il dit que « Nous ne pouvons pas être les somnambules d'une Europe amollie ». Bien que je partage de nombreux points de vue du Président français, je ne peux pas approuver le point « remettre à plat l'espace Schengen » ! Avec l'euro, Schengen est l'un des acquis les plus importants pour les citoyens ; un acquis que le monde entier nous envie. Il ne faut pas le torpiller !
19. En ce moment, plusieurs États membres remettent clairement en cause les valeurs communes visées à l'article 2 du Traité. Je parle du rôle du pouvoir judiciaire en Pologne, des libertés fondamentales et de la situation de la société civile en Hongrie, et des mesures contre la corruption dans des pays comme la Hongrie et la Roumanie. Quel rôle l'Europe peut-elle jouer dans le monde si déjà chez nous, nous négligeons de respecter nos valeurs et d'essayer de donner l'exemple ?
20. Nous avons atteint une limite où il faut dire : Stop ! Jusqu'ici, mais pas plus loin ! C'est ce que nous avons tenté de faire comprendre aux pays concernés grâce à des discussions auxquelles ont participé bon nombre d'États membres, et nous

commençons tout doucement à voir les premiers changements en Pologne, par exemple. Je me dois d'être très clair sur ce point : le Luxembourg continuera à s'engager fermement en faveur du respect de l'État de droit au sein de l'UE. C'est ce socle commun qu'il s'agit de protéger. Voilà pourquoi nous continuerons également à soutenir la Commission européenne dans son rôle dans le cadre de l'article 7 concernant la protection de l'État de droit.

21. Brexit, populisme, nationalisme, remise en question de nos valeurs, manque de solidarité : comment en sommes-nous arrivés là ?
22. Tout d'abord, les répercussions tardives de la crise économique et financière qui a débuté en 2008, ainsi que nombre de conséquences négatives de la mondialisation. Si nous regardons l'Europe dans son ensemble, il est clair à mes yeux que dans le passé, les attentes légitimes des citoyens en ce qui concerne le maintien de leur qualité de vie et des garanties sociales n'ont pas toujours été suffisamment prises au sérieux.
23. Nous devons développer la dimension sociale de l'Europe et œuvrer pour une répartition plus équitable des richesses en Europe. Pour cela, le Luxembourg entend s'engager au niveau européen en faveur de l'introduction d'un salaire minimum, d'allocations de chômage européennes et d'un socle de droits sociaux minimaux. Le Luxembourg interviendra également en faveur d'une garantie pour les enfants exposés au risque de pauvreté et pour les chômeurs âgés, inspirée de la garantie européenne pour la jeunesse et l'emploi des jeunes.
24. Le principe « à travail égal, salaire égal » est censé empêcher l'exploitation de salariés détachés. Par la création d'une Autorité du travail européenne, que nous soutenons pleinement, les États membres se donneront les moyens d'organiser des contrôles transfrontaliers et d'améliorer l'échange d'informations.
25. Si nous ne parvenons pas à créer une Europe à même de mieux protéger le citoyen sur le plan social, ceux qui veulent nuire à l'Europe, et ils sont malheureusement nombreux, auront beau jeu, surtout en employant la désinformation et ce qu'on

appelle les *fake news*. Ces dernières ne proviennent plus uniquement des profondeurs d'Internet, mais même de gouvernements élus au sein de l'UE, comme l'a démontré une récente campagne de diffamation de la part du gouvernement hongrois. Nous avons clairement atteint un nouveau point bas.

26. Il faut reconnaître que nous avons sous-estimé la force qu'exercent encore, ou malheureusement à nouveau, le nationalisme et la xénophobie dans de nombreux pays européens. C'est un ancien mal, auquel notre continent a failli succomber au 20^e siècle et pourtant le virus du « nous d'abord, les autres ensuite » et de « l'exclusion de celui qui pense, vit, prie ou se présente autrement » est toujours là. Nous avons là un devoir de mémoire que nous devons prendre au sérieux, pour les générations actuelles et futures. Dans ce contexte, je voudrais évoquer qu'à partir de ce mois-ci, le Luxembourg présidera pour une année l'International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA), à laquelle nous allons nous consacrer pleinement.
27. Les démocraties sont lentes, les démocraties sont complexes. La coopération multilatérale demande du temps. Les messages partiels et simplistes passent plus rapidement. La tentation de faire croire à de telles solutions sur le plan national est grande, et ne tient pas compte des intérêts à long terme.
28. Comment contrecarrer les tendances négatives en Europe ? Que fait le Luxembourg pour représenter les intérêts de ses citoyens pour une Europe ouverte, juste et efficace ?
29. Une manière de donner un nouvel élan à une grande entreprise politique comme l'UE est d'établir son cadre financier pour les prochaines années, selon le principe : « gouverner, c'est prévoir ».
30. À Bruxelles, nous participons activement aux discussions sur le cadre financier pour les années 2021-2027. Ce cadre établit les priorités du budget de l'UE pour les années à venir, et donc pour les 27 États membres après le Brexit. Le Luxembourg est d'avis qu'il faut un budget moderne et ambitieux, un budget qui nous donne les

moyens en tant qu'UE de réaliser nos ambitions politiques communes et d'affecter l'argent là où résident les priorités.

31. Dans cette optique, il faut veiller par exemple à ce que l'UE se donne les moyens de mettre en œuvre ses ambitions dans les domaines de l'innovation et du passage au numérique, ainsi que de l'environnement. Avec de nouvelles priorités, et un grand État membre qui part, les autres États membres doivent se préparer à assumer leur part du budget.
32. Et pourtant : il faut bien mettre ce budget en perspective. Il a été calculé que l'UE « coûte » 1,56 euro par jour à chaque Luxembourgeois. C'est le soi-disant « coffee index », l'UE ne coûtant pas plus qu'une tasse de café par jour à chaque Européen. En regardant tout ce que l'on obtient pour cet argent - un énorme marché intérieur, une monnaie commune, des frontières ouvertes, le programme ERASMUS, des produits sûrs, etc. - je pense que ce n'est pas une mauvaise affaire. D'ailleurs, le Luxembourg est le pays qui contribue le plus par personne, mais vous n'avez certainement pas besoin de calcul de ma part pour vous prouver que somme toute, le bilan est plus que positif pour nous.
33. Le Luxembourg s'engage aussi fermement pour ce qu'on appelle le mécanisme de l'État de droit. Une justice à même d'agir de façon indépendante et librement est essentielle afin que les fonds de l'UE, c'est-à-dire l'argent des contribuables, puissent être versés en toute confiance. Si l'État de droit venait à faire défaut dans l'un des États membres, il faut que nous ayons la possibilité de sauvegarder les intérêts financiers de l'UE.
34. Au-delà du cadre financier, il est dans l'intérêt du Luxembourg d'avoir un marché intérieur fort, fondé sur la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et du capital. Malheureusement, ces dernières années, l'évolution n'a pas été telle que nous l'avions souhaité. Il nous faut maintenant un marché intérieur qui soit mieux connecté à d'autres domaines politiques et qui réponde au principe de la durabilité dans les domaines de l'économie, de l'environnement et de la politique sociale. Nous avons besoin d'une transition vers un marché intérieur

compétitif dans le domaine du numérique et focalisé sur l'innovation, surtout pour donner les meilleures chances aux start-ups et aux petites et moyennes entreprises, chez nous et au niveau international. Dans le domaine de l'intelligence artificielle, l'Europe doit se positionner de manière à profiter des gains de productivité, mais également de manière à placer le facteur humain au centre des préoccupations et en incluant la réglementation des aspects éthiques.

35. Dans le cadre de la réalisation d'un marché intérieur numérique, la question de l'imposition est souvent abordée. Je tiens à souligner une fois de plus que le Luxembourg est en faveur d'une imposition équitable des activités numériques. Nous soutenons une approche cohérente et des conditions justes et égales. C'est la raison pour laquelle nous aspirons à une solution au niveau de l'OCDE, une solution qui inclurait aussi d'autres grandes nations industrielles. De plus en plus d'États membres de l'UE partagent ce point de vue.
36. De manière générale, nous devons nous assurer qu'à l'avenir aussi, les citoyens puissent vivre de leur travail dans l'UE, et que nos entreprises puissent bénéficier des meilleures conditions et d'un marché intérieur efficace et ouvert. C'est une tâche que nous souhaitons confier à la nouvelle Commission en 2019. Pour cela, nous nous investirons activement dans les travaux portant sur le nouveau programme stratégique de l'UE pour 2019-2024.
37. Permettez-moi également d'aborder brièvement le débat sur le vote à la majorité qualifiée. Il y a actuellement un débat sur l'abolition de la règle de l'unanimité pour certains domaines, tels que la politique étrangère ou la politique fiscale. L'argument principal dans ce contexte étant l'idée que l'on puisse ainsi résoudre des blocages existant entre les États membres.
38. En matière de politique étrangère, le gouvernement soutient cette initiative. Il s'agit d'éviter des blocages de la part de certains États membres qui empêchent une position de l'UE dans les enceintes internationales et qui paralysent ainsi de fait l'UE dans son action extérieure. Il ne faut pourtant pas se faire d'illusions, car il faut l'unanimité pour passer à la majorité qualifiée. En matière de fiscalité, il s'agit

de questions qui relèvent de la politique interne des États membres. Les approches et les priorités qui ont évolué à travers l'histoire en matière de politique sociale et de fiscalité - prenons un pays comme le nôtre, qui a toujours accordé plus de poids aux impôts directs qu'aux impôts indirects, aussi pour des raisons sociales - ne peuvent être réduites à néant d'un seul trait.

Politique commerciale

Mesdames et Messieurs,

39. L'économie européenne doit être au service des citoyens. Si sur le plan intérieur, nous avons besoin d'un marché unique fort qui nous donne des produits sûrs et qui sont concurrentiels tout en créant des emplois, nous devons également veiller à ce que nous ayons une politique commerciale forte sur le plan extérieur, afin de vendre nos produits dans le monde et afin de garantir les importations dont nous avons besoin et que nous voulons.
40. Le maintien d'un système commerciale multilatéral reposant sur des règles est donc une nécessité absolue. Notre économie, notre industrie, nos petites et moyennes entreprises, nos services profitent plus que d'autres non seulement de l'ouverture sur le marché intérieur, mais également de l'accès aux marchés internationaux. Pour un pays comme le Luxembourg, avec une économie présentant l'un des taux du commerce extérieur les plus élevés au monde - il s'agit de la somme des exportations et des importations, rapportée au produit intérieur brut - un système commercial mondial qui fonctionne est essentiel.
41. Pour cette raison, nous continuons à adopter une position ferme en faveur d'une économie européenne ouverte et favorable aux investissements, permettant de générer prospérité et emplois dans un cadre empreint de justice sociale et respectueux de l'environnement. D'une part, il faut protéger nos sociétés et leurs investissements à l'étranger de discriminations. D'autre part, il convient aussi de renforcer le rôle de la politique commerciale européenne en tant qu'instrument de

promotion de nos valeurs. Nous allons continuer à nous engager en ce sens en Europe, mais aussi dans les organisations internationales.

42. Si ces normes sont respectées, je dis clairement : le commerce crée la prospérité et le commerce crée la paix. Je l'ai déjà souligné à l'occasion de ma déclaration de l'année dernière. Depuis, malheureusement, la situation ne s'est pas améliorée. L'Organisation mondiale du commerce, l'OMC, risque en effet de tomber dans l'immobilisme si elle n'est pas modernisée d'urgence. Pour cette raison, à travers l'UE, le Luxembourg a fait des propositions concrètes afin d'améliorer la transparence au sein de l'OMC, surtout en ce qui concerne la notification de subventions.
43. Il faut s'inquiéter en particulier du fait que nous n'ayons toujours pas trouvé de solution pour nommer de nouveaux juges pouvant agir en tant qu'arbitres neutres lors de différends commerciaux. Si cela continue ainsi, à partir du mois de décembre, l'Organe de règlement des différends de l'OMC ne disposera plus d'assez de juges pour accomplir ses tâches. Une telle situation doit être évitée. Il faut garantir le fonctionnement et l'impartialité de cet organe.
44. Malheureusement, nous devons également constater que le protectionnisme est à nouveau en vogue. L'année passée, à notre grand étonnement, les États-Unis ont pris des mesures contre l'importation d'acier et d'aluminium en provenance d'Europe, sous prétexte que nos produits constitueraient une menace pour la sécurité nationale américaine. À l'époque, j'avais annoncé que le gouvernement luxembourgeois soutiendrait les contre-mesures de la Commission. C'est ce que nous avons fait, et nous continuerons à plaider en faveur de nouvelles contre-mesures si dans les semaines à venir, les États-Unis devaient décider d'imposer des taxes supplémentaires sur l'importation de voitures provenant d'Europe. Nous gardons espoir que ce ne sera pas le cas, et que l'arrangement négocié au plus haut niveau en juillet dernier restera en vigueur. Il n'est vraiment pas sensé que des partenaires aussi proches que l'Europe et les États-Unis s'exposent à un conflit commercial.

45. À l'époque, Européens et Américains s'étaient, entre autres, engagés à négocier un accord tarifaire limité aux produits industriels et aux produits de la pêche. Les industries de part et d'autre de l'Atlantique bénéficieraient de telles mesures. Mais je tiens à préciser que le gouvernement luxembourgeois n'est pas prêt à aller au-delà pour s'engager une nouvelle fois sur le chemin d'un TTIP, c'est-à-dire d'un vaste accord de libre-échange avec les États-Unis. Cela n'est plus envisageable sans le soutien américain pour l'Accord de Paris sur le climat.
46. Les changements climatiques nous mettent face à d'énormes défis de nature économique, écologique et aussi politique. Nous devons tous être conscients que le temps presse. Le Luxembourg intensifiera ses efforts pour la protection du climat au niveau européen. La lutte contre le réchauffement du climat est emblématique de la responsabilité que nous avons envers les prochaines générations. La jeunesse attend des changements. Les jeunes nous le font clairement savoir, et pas seulement depuis le mouvement que la jeune et courageuse Greta Thunberg a lancé. Ce mouvement reflète un profond changement sociopolitique traversant toutes les générations et toutes les couches sociales, et qui exige un engagement renforcé dans le domaine de la protection du climat.

Brexit

47. Depuis hier soir, on peut raisonnablement retenir - mais que peut-on déjà qualifier de raisonnable dans le contexte du Brexit - que l'accord de retrait de novembre 2018 conclu entre l'UE et le Royaume-Uni ne sera pas ratifié par le Parlement britannique. À l'heure actuelle, il est difficile d'imaginer comment quelques ajustements pourraient encore redresser la situation.
48. Avec une majorité claire, 391 voix contre et 242 voix pour, le Parlement a rejeté l'accord et les assurances supplémentaires de l'UE, et la Première ministre Theresa May a laissé à vrai dire au Parlement l'initiative dans les négociations. Aujourd'hui, la Chambre des communes votera sur le scénario du *no deal*. À part quelques *Brexiters* dogmatiques, on s'attend à ce qu'une grande majorité se prononce contre une sortie désordonnée. Jeudi, le Parlement votera sur une éventuelle

prolongation de la période prévue à l'article 50, au-delà du 29 mars. Ici aussi, on s'attend à une majorité des voix en faveur de cette proposition.

49. Jusqu'à présent l'UE a affirmé clairement, et elle l'a répété hier soir, qu'elle serait prête à considérer une éventuelle demande britannique de prolongation, à condition que celle-ci soit assortie d'une initiative sérieuse qui pourra nous faire avancer. En d'autres termes, l'extension ne pourra pas avoir comme objectif de rediscuter le *backstop*.
50. À présent, l'UE doit être prête, à Bruxelles et dans toutes les capitales, à faire face à un *no deal*. En particulier, il s'agit de protéger les droits des citoyens - 3,5 millions de citoyens UE au Royaume-Uni, dont à peu près 2.000 Luxembourgeois, et un million de citoyens britanniques dans l'UE, dont 6.000 ici au Luxembourg. C'est une priorité absolue.
51. La balle est dans le camp de Londres et les deux principaux partis au Parlement devraient peut-être se rapprocher et envisager la possibilité d'un Brexit plus doux, avec le maintien du Royaume-Uni dans l'Union douanière. A cet égard, il faut attendre les développements des prochains jours.
52. Le gouvernement se prépare depuis des mois tant au scénario d'un retrait ordonné qu'au scénario d'un retrait désordonné, appelé *no deal*.
53. En cas de *no deal*, le gouvernement a décidé que les Britanniques qui résident déjà au Luxembourg au 29 mars 2019 pourront rester après le Brexit, même s'ils ne disposent pas encore de leurs papiers en tant que ressortissants d'un pays tiers. Cela vaudrait pour une période de transition d'une année, jusqu'au 30 mars 2020, pendant laquelle ils auront le temps de demander de nouveaux papiers. Nous allons viser un maximum de flexibilité lors de l'émission de ces nouveaux documents. Nous ne voulons pas imposer des procédures administratives inutilement lourdes aux Britanniques qui sont déjà ici.

54. En outre, au niveau national, des projets de loi ont été élaborés afin d'atténuer les conséquences directes du Brexit. Ces projets concernent notamment les citoyens britanniques employés auprès de l'État ou de nos communes, la reconnaissance automatique de certaines formations professionnelles, mais ils visent également à s'assurer que notre place financière puisse, dans la mesure du possible, résister aux répercussions du Brexit. Ces textes doivent prendre effet à temps, le 30 mars.
55. Mais les préparatifs ne sont pas seulement d'ordre législatif : un certain nombre d'administrations ont déjà procédé à des préparatifs internes nécessaires en vue du Brexit. La Direction de l'Immigration a recruté du personnel supplémentaire afin de traiter les demandes des citoyens britanniques. L'Administration des Douanes a préparé son personnel au Brexit et a procédé à une revue de son système informatique afin qu'il soit opérationnel en vue du Brexit.
56. Afin d'attirer l'attention des citoyens concernés et des entreprises sur les répercussions du Brexit et de leur expliquer les démarches administratives qu'ils doivent entreprendre, nous avons aussi fait des efforts importants en matière de communication. Nous travaillons également avec la Chambre de Commerce afin d'assister les entreprises et de les guider autant que possible dans leurs préparatifs.
57. Le message est clair : le Luxembourg essaie de limiter autant que possible les conséquences négatives pour les citoyens et les entreprises.
58. Au niveau européen, on a également intensifié les préparatifs pour un scénario de *no deal*. Ainsi, au cours des dernières semaines, la Commission a présenté 19 mesures législatives qui entreront en vigueur en cas de *no deal*. Il s'agit ici de mesures unilatérales, limitées dans le temps, et qui visent à atténuer les répercussions négatives d'un *no deal*.
59. Pour conclure, permettez-moi de préciser que même si à l'avenir, l'Union européenne fonctionnera à 27, le Royaume-Uni restera un partenaire proche pour le Luxembourg. C'est une attente que l'on retrouve des deux côtés de la Manche.

60. Nous avons pour objectif de garantir un maximum de continuité dans les relations bilatérales entre le Luxembourg et le Royaume-Uni. Les liens développés depuis des décennies entre la City de Londres et notre Place financière continueront à jouer un rôle important. En outre, le Brexit ne doit pas servir de prétexte à un nivellement par le bas en matière de politique sociale, environnementale ou fiscale.

Relations avec nos pays voisins

61. De ce sujet peu réjouissant, je passe maintenant à nos partenaires les plus proches sur le plan géographique et économique. Avec nos pays voisins, le Luxembourg applique les mêmes principes que ceux qu'il défend au niveau de l'UE. Le Luxembourg est au cœur de la Grande Région, une région dont le réseau et la mobilité ne cessent de croître. Il faut nous concentrer sur ce moteur économique qui ne peut plus être réduit à un plan national, et il faut renforcer notre coopération transfrontalière avec nos pays voisins et avec les régions voisines.

62. Nous veillons également à développer des synergies entre la Grande Région d'un côté et l'Union Benelux de l'autre côté. Nos relations avec nos trois pays voisins sont naturellement tellement étroites que l'on ne peut presque plus parler de politique étrangère, mais plutôt de politique régionale européenne !

63. Du côté allemand, nous coopérons étroitement aussi bien avec la Sarre et la Rhénanie-Palatinat qu'avec la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, qui a proclamé 2019 comme étant l'année du Benelux.

64. Traditionnellement, la coopération avec nos voisins belges se fait dans le cadre de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, l'UEBL, où nous discutons, entre autres, d'accords d'investissement avec des pays tiers. Nous avons également intensifié les relations directes avec les Régions et les Communautés, en particulier avec la Wallonie et la Communauté germanophone.

65. En ce qui concerne la France, l'on peut affirmer que la visite d'État de mars 2018 a rapproché nos deux pays encore davantage. Elle a en outre permis au Luxembourg

de se présenter sous un jour différent. Cela s'avérerait nécessaire. Dans l'Hexagone, d'aucuns semblent en effet avoir une image quelque peu curieuse du Luxembourg, comme nous avons pu le constater encore récemment lors d'un débat à l'Assemblée nationale.

66. Conscient des défis que le grand nombre de frontaliers pose aux communes françaises en Lorraine, le Luxembourg s'est engagé à cofinancer des projets d'infrastructure concrets permettant de faciliter le quotidien des citoyens des deux côtés de la frontière.
67. Nous constatons également une nouvelle dynamique entre deux de nos pays voisins, la France et l'Allemagne. Le 22 janvier 2019, ces deux pays ont signé à Aix-la-Chapelle un nouveau traité venant compléter le traité de l'Élysée de 1963. J'espère que ce nouveau traité d'Aix-la-Chapelle donnera également une impulsion dans le sens d'une Europe plus indépendante et efficace. Toutefois, il importe que la France et l'Allemagne ne soient pas les seuls pays à donner le ton en Europe, mais qu'elles jouent un rôle de catalyseur d'inclusion qui inspire les autres pays européens à s'engager davantage eux aussi et à coopérer plus étroitement pour une Europe forte. Le traité d'Aix-la-Chapelle promeut également la coopération transfrontalière, notamment dans le domaine de la mobilité. Nous suivons cette approche avec un grand intérêt, car de tels règlements ou projets peuvent servir d'exemple pour d'autres régions frontalières.
68. C'est dans cette perspective que nous avons créé du côté luxembourgeois, dans l'accord de coalition de 2018, un instrument nouveau et spécifique pour la coopération transfrontalière, le « Comité de coordination interministérielle pour la coopération transfrontalière ». Dès décembre, nous avons constitué un réseau avec des représentants des différents ministères. Par le biais d'échanges et de coordination, ce Comité vise à élaborer une approche plus cohérente que nous pourrions suivre de manière encore plus systématique dans les relations avec nos pays voisins.

69. Après deux ans de présidence luxembourgeoise du Sommet de la Grande Région, c'est la Sarre qui a repris la présidence le 30 janvier dernier. J'en profite pour remercier Madame la ministre Cahen pour son engagement, et pour l'excellente coopération entre nos équipes.

Benelux

70. Évidemment, je veux également parler de l'une des plateformes de coopération les plus riches en tradition, le Benelux. En effet, depuis le 1^{er} janvier et pour une année, le Luxembourg préside le Conseil des ministres du Benelux. L'Assemblée Interparlementaire Benelux est aussi maintenant sous présidence luxembourgeoise, pour deux ans, et je me réjouis du dialogue de qualité avec le président Gusty Graas.

71. Dans le cadre de la présidence du Conseil des ministres de l'Union Benelux, le Luxembourg s'est fixé trois grandes priorités, que j'ai présentées le 5 février lors du lancement de notre présidence :

- 1) L'approfondissement du marché intérieur Benelux : pourquoi par exemple l'approvisionnement dans le commerce fait-il encore l'objet de restrictions territoriales dans le Benelux ?
- 2) La transition énergétique et la lutte contre le changement climatique : comment pouvons-nous réaliser ensemble les engagements de l'Accord de Paris sur le climat ?
- 3) La promotion de la numérisation : comment pouvons-nous, à trois pays, améliorer notre infrastructure numérique au niveau transfrontalier dans l'intérêt des citoyens ?

72. La coopération avec les pays du Benelux reste un vecteur important de notre politique étrangère, que ce soit pour des projets transfrontaliers ou aux niveaux européen et international. Le rôle de la présidence implique également d'identifier les domaines où nous avons des intérêts communs afin de mieux faire entendre la voix de nos trois pays par le biais de déclarations communes.

Nouvelles alliances

73. Mais nous voulons aussi – au-delà des relations traditionnellement étroites que nous entretenons avec nos pays voisins – approfondir nos partenariats avec des pays qui, bien qu'étant plus éloignés d'un point de vue géographique, partagent notre vision d'une Europe ouverte, compétitive et sociale. La dynamique au sein du Conseil européen sera certainement affectée par le Brexit : la voix des grands États membres prendra vraisemblablement de l'importance. Cela fera émerger de nouvelles dynamiques où les petits et moyens États membres devront trouver le moyen de mieux faire valoir leurs propositions et leurs positions.
74. C'est dans ce cadre que le Luxembourg continuera à œuvrer en faveur d'un développement de sa coopération avec les États nordiques et baltes. Ce sont des pays avec lesquels nous sommes tout particulièrement en accord en matière de politique sociale européenne, de développement d'un marché intérieur numérique et de politique commerciale. Nous continuerons également à chercher le dialogue avec d'autres États membres, que ce soient ceux du sud de l'Europe ou ceux du groupe de Visegrad.

Siège

75. Grâce à une politique de siège dynamique et orientée vers l'avenir, le gouvernement luxembourgeois continuera à travailler dans le but de consolider et de développer la présence des institutions européennes et internationales qui ont leur siège ici au Luxembourg.
76. Afin d'atteindre cet objectif, l'une des principales pistes envisagées consiste à continuer d'améliorer l'attractivité du Luxembourg. Nous pouvons être fiers qu'environ 13.000 fonctionnaires et agents européens travaillent pour les institutions et agences européennes au Luxembourg et nous apprécions l'importante contribution sociale, culturelle et économique, qu'apportent à la

société luxembourgeoise non seulement ces fonctionnaires et agents, mais également leurs familles.

77. Avec la Commission européenne, nous continuerons également à travailler à la mise en application de l'accord Asselborn-Georgieva de décembre 2015. La mise en application de cet accord est l'une de nos priorités, car il prévoit un renforcement de la présence de la Commission européenne au Luxembourg dans les domaines numérique, financier et juridique.
78. En ce qui concerne la réalisation de projets de construction, nous continuerons également à collaborer étroitement avec les institutions et les agences. Un projet qui a bien avancé et que nous pourrions inaugurer en 2019 est celui de la troisième tour de la Cour de justice de l'Union européenne. Un autre grand projet qui va lui aussi de l'avant est celui du Jean Monnet 2, le nouveau bâtiment de la Commission européenne. Depuis le premier coup de pelle en juin 2018, le calendrier a jusqu'à présent été respecté. Le bâtiment devrait être achevé pour la fin du mois de février 2024.
79. En 2019, le gouvernement luxembourgeois continuera de plus à travailler activement pour pouvoir accueillir de nouvelles institutions et agences au Grand-Duché, et ce dans les meilleures conditions. Notre objectif est de permettre à ces institutions et agences d'être opérationnelles le plus rapidement possible et de pouvoir accomplir leurs missions respectives de la meilleure façon possible.
80. Le Parquet européen sera l'une des nouvelles agences à s'établir au Luxembourg. Jusque-là les préparatifs se déroulent comme prévu et nous faisons de notre mieux afin de respecter le calendrier. À côté d'une nouvelle juridiction, la Juridiction unifiée du brevet, dont la cour d'appel aura son siège au Luxembourg et qui pourra, espérons-le, commencer à fonctionner au cours de cette année, le Parquet européen contribue au développement du Luxembourg comme centre de compétence international en matière de justice.

81. En ce qui concerne le domaine du numérique, il s'agit de noter qu'en 2018, il a été décidé que le siège de l'entreprise commune *EuroHPC* sera établi au Luxembourg. Ce projet ambitieux, qui entamera ses activités cette année, dispose d'un fort potentiel dans la mesure où il rassemblera les capacités numériques de 26 pays européens et permettra ainsi de créer une sorte de supercalculateur. En tant que pays-siège, le Luxembourg contribuera à ce projet qui favorise la recherche et l'innovation en Europe.

Élargissement de l'UE

82. L'Union européenne mène actuellement des négociations avec la Serbie et le Monténégro. Nous espérons que suffisamment de progrès auront été faits jusqu'au Conseil des ministres de l'UE qui se tiendra au Luxembourg en juin pour pouvoir entamer aussi les négociations avec l'Albanie et la Macédoine du Nord.

83. Cette décision dépend entre autres des évaluations des pays que la Commission publiera au printemps. Il est important de souligner que l'évaluation des pays est effectuée sur la base des efforts déployés par chaque pays candidat. Le respect des conditions d'adhésion, en premier lieu des critères de Copenhague relatifs à nos valeurs communes, reste la priorité absolue.

84. La Macédoine du Nord prouve qu'il y a des lueurs d'espoir dans la région très complexe des Balkans. J'ai visité le pays en septembre dernier et j'ai pu me rendre compte de l'ambiance positive de renouveau qui se ressentait en marge du référendum sur le changement de nom du pays. Au final, les Macédoniens se sont prononcés pour le nouveau nom de Macédoine du Nord et ont ainsi rapproché leur pays de l'adhésion à l'UE et à l'OTAN. La Macédoine du Nord a montré, avec la Grèce, qu'il est possible de résoudre les conflits de manière pacifique et diplomatique. C'est un signal extrêmement important pour une région qui, malheureusement, continue de souffrir de conflits et de tensions internes. Nous nous engagerons pour que cette étape importante soit également honorée, après l'OTAN, au niveau de l'UE.

85. Je souhaiterais que ce signal puisse avoir un effet en particulier sur la Serbie et le Kosovo. Le fait que le Kosovo impose depuis quelque temps des tarifs douaniers aux produits provenant de Serbie et de Bosnie-Herzégovine ne contribue pas à une solution constructive, ce que nous avons clairement indiqué aux autorités du Kosovo. Nous ne cesserons donc pas d'encourager les responsables politiques, aussi bien en Serbie qu'au Kosovo, à se réunir autour d'une table et à chercher par le dialogue un compromis sur la normalisation de leurs relations, pour trouver une solution à long terme aux problèmes qui existent encore.
86. Des réformes et de bonnes relations avec les voisins sont absolument indispensables pour les États des Balkans afin d'améliorer les conditions de vie de leur population et de donner des perspectives aux jeunes de la région. C'est pourquoi, au cours des dernières années, le Luxembourg a financé une série de programmes d'assistance technique à hauteur d'environ 2,6 millions d'euros, pour des formations en matière d'intégration européenne destinées aux administrations nationales en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro, en Macédoine du Nord, en Serbie et au Kosovo, qui bénéficie également de l'aide de notre Coopération. Nous continuerons d'apporter une contribution concrète à cette région pour stabiliser ces pays et les rapprocher de l'UE. C'est dans notre propre intérêt. Si nous n'aidons pas ces pays, d'autres le feront et cela n'est guère un avantage pour nous.
87. Je voudrais souligner une fois de plus que le rythme auquel les pays des Balkans se rapprochent de l'UE dépend de l'efficacité avec laquelle les différents gouvernements mettent en œuvre les réformes nécessaires. Personne d'autre ne peut faire ce travail à leur place. Cela inclut avant tout des réformes dans le domaine de l'État de droit, la lutte contre la corruption et la protection de la liberté de la presse et des droits fondamentaux démocratiques. Ce n'est pas seulement l'UE qui l'affirme, mais aussi et surtout les citoyens de la région eux-mêmes, comme le montrent aussi les manifestations dans une série de pays. Les motifs de ces manifestations diffèrent d'un pays à l'autre, mais elles ont comme point commun le mécontentement de la population du fait de structures du pouvoir qui sont parfois encore opaques. Cela montre une nouvelle fois à quel point il est important

pour nous de soutenir ces pays dans leurs efforts d'intégration européenne et de les aider à mettre en œuvre des normes démocratiques.

88. En ce qui concerne la Turquie, comme vous le savez, les négociations d'adhésion ont été suspendues il y a quelque temps. Depuis l'échec de tentative de coup d'État en juillet 2016, la Turquie a adopté une série de mesures qui ne sont que difficilement compatibles avec les critères de Copenhague. Au début de cette année, j'étais à Ankara dans le cadre d'une visite officielle et j'ai fait part de mes préoccupations concernant la situation des droits de l'homme et l'État de droit en Turquie à mes interlocuteurs, dont le ministre turc des Affaires étrangères. Même si ce pays a beaucoup souffert de la tentative de coup d'État et des attaques terroristes de ces dernières années, cela ne peut pas justifier la détention arbitraire de journalistes, d'universitaires, d'opposants et de juges sans procès équitable.
89. La Turquie reste un partenaire stratégique important pour le Luxembourg et l'UE et nous voulons tout faire pour maintenir ouverts les canaux de communication avec Ankara, car ce n'est qu'en dialoguant que nous trouverons des solutions communes. Nous devons souligner dans tous nos entretiens avec les autorités turques que les droits de l'homme et l'état de droit ne sont pas négociables. Cela vaut en particulier dans le cadre de négociations d'adhésion, qui ne peuvent être reprises que si la Turquie respecte de nouveau pleinement toutes les conditions.
90. Le 31 mars, il y aura des élections municipales en Turquie. Il s'agit d'une opportunité pour les autorités turques de montrer que des élections libres et démocratiques et l'acceptation des résultats sont les éléments clés d'un État de droit.

Voisinage de l'UE

91. Le voisinage de l'UE est marqué cette année par le 10^e anniversaire du partenariat oriental, même si l'on peut se demander s'il y a vraiment de quoi fêter, compte tenu de la situation qui demeure en partie très difficile.

92. Le conflit dans l'est de l'Ukraine s'est poursuivi et s'est même étendu le 25 novembre 2018 à la Mer noire, où la Russie a attaqué des navires ukrainiens près du Détroit de Kertch et 24 membres de la marine ukrainienne ont été faits prisonniers.
93. Malgré les efforts de mes collègues allemands et français au sein du Format Normandie, que je soutiens pleinement, il n'a malheureusement pas été possible de faire avancer la mise en œuvre des accords de Minsk. En raison des élections présidentielles à la fin du mois et des élections législatives en octobre en Ukraine, les progrès s'avéreront difficiles.
94. Parmi les autres pays du partenariat oriental de l'UE, il y a eu une lueur d'espoir en Arménie, où un nouveau chapitre a été ouvert après la « révolution de velours ».
95. La Russie reste un partenaire difficile. La Russie est cependant le plus grand voisin de l'UE à l'est et ne peut être ignorée, ni sur le plan de la politique de sécurité, ni sur plan économique, ni sur le plan de l'approvisionnement en énergie. En tant qu'Européen, je plaide - sans être naïf – pour que nous trouvions les moyens de mener un véritable dialogue ouvert avec la Russie, à côté des sanctions liées à l'annexion illégale de la Crimée et à la déstabilisation de l'Ukraine. Il vaut mieux aborder clairement nos différences et nos points communs. L'absence totale de communications serait une négligence dans le contexte international actuel.
96. En portant le regard plus loin vers l'est, la situation en Asie centrale, où je me suis rendu la semaine dernière, est en train de s'améliorer. Les pays de la région coopèrent davantage entre eux et l'UE contribuera par sa nouvelle stratégie pour l'Asie centrale à ce que la « nouvelle route de la soie » devienne plus démocratique et plus inclusive.

Migration

Mesdames et Messieurs,

97. L'Europe reste malheureusement divisée sur la question de la migration. Le sujet reste une épreuve constante pour l'UE. Vu que l'UE n'a pas été en mesure d'adopter une position commune pour le Pacte mondial pour les migrations de l'ONU, il ne faut pas attendre de miracle avant les élections européennes. Il est dramatique que l'UE ne soit capable ni de faire face à une nouvelle crise de réfugiés, ni de gérer la situation actuelle de manière satisfaisante.
98. Il est vrai que le nombre de demandeurs de protection internationale a reculé de 90 % en Europe. La raison principale est plutôt facile à comprendre. Au cours des deux dernières années, l'Europe s'est de plus en plus transformée en forteresse.
99. Il est clair que les frontières de l'espace Schengen doivent être surveillées et qu'on doit savoir qui a le droit d'entrer, comme c'est le cas dans tous les autres pays du monde. En revanche, il n'est pas juste que l'UE, dans son partenariat avec l'Afrique en particulier, n'ait pas respecté son engagement pour donner une chance à la migration légale basée sur des quotas fixés au préalable pour chaque pays de l'UE. Il ne s'agirait pas de millions de personnes, même pas de centaines de milliers par an, mais, par exemple, de 50.000 personnes qui auraient la possibilité de s'intégrer dans un espace de 500 millions d'habitants. Cela représenterait 0,01 %.
100. Sans une telle approche ou une approche similaire et sans le respect clair des droits énoncés par la Convention de Genève relative au statut des réfugiés, l'UE ne réussira ni à mettre en place un véritable partenariat, ni à trouver un accord sur le retour des personnes qui ne peuvent pas obtenir le statut de réfugié.
101. D'après Frontex, en 2018, 150.114 mouvements ont été détectés aux frontières extérieures de l'UE, par rapport à 204.750 en 2017. Cette année, nous observons une pression migratoire accrue dans la Méditerranée occidentale. Depuis le début de l'année, environ 4 000 personnes sont arrivées en Espagne, ce qui représente

une hausse de 174 % par rapport à la même période de l'année dernière. Les décès tragiques en Méditerranée n'ont pas cessé : nous comptons déjà plus de 200 décès cette année, que les bateaux des ONG soient immobilisés ou non.

102. Dans ce contexte, il est vraiment décourageant que nous ayons eu dans l'UE une Présidence du Conseil au second semestre 2018 qui s'est obstinée à affirmer que la migration par voie maritime n'existe plus.
103. La pression sur nos systèmes d'asile est toujours élevée, même si la tendance est légèrement à la baisse. D'après le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO), 634.700 demandes d'asile ont été faites dans l'UE en 2018, soit 10 % de moins qu'en 2017. En 2017, le chiffre avait déjà baissé de 44 % par rapport à 2016. Le taux de reconnaissance est également en baisse : il est passé de 40 % à 34 % l'année dernière. Là aussi, on observe de nouvelles tendances : les demandes d'Iraniens, de Turcs et de personnes provenant de pays exonérés de visa sont en hausse. Les demandes de Syriens ont baissé de 25 %. Le Luxembourg occupe la 4^e place, derrière Chypre, la Grèce et Malte, quand on compte les demandes par nombre d'habitants.
104. La déclaration entre l'UE et la Turquie et l'assistance de l'UE à hauteur de 6 milliards d'euros ont aidé beaucoup de réfugiés sur place à améliorer leurs conditions de vie. Depuis le 4 avril 2016, 19.609 Syriens ont été réinstallés depuis la Turquie. Pendant la même période, il n'y a eu que 1.825 retours depuis la Grèce vers la Turquie en vertu de cette déclaration. Environ 15.000 personnes se trouvent toujours dans les *hotspots* sur les îles grecques, où elles vivent parfois dans des conditions déplorables.
105. La situation en Libye est également tout sauf satisfaisante. Il ne suffit pas de former les garde-côtes libyens et de mettre des bateaux à leur disposition. Nous devons également effectuer le suivi des actions des garde-côtes en matière de respect des droits de l'homme. L'opération Sophia de l'UE y est engagée. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale pour les migrations et l'UE

doivent également créer des structures sur place qui permettent de garantir la santé et la dignité humaine des personnes sauvées.

106. Quelle est la voie qui nous fera progresser ? Si nous voulons un espace Schengen qui fonctionne, nous devons rétablir la confiance mutuelle en Europe. Là où les migrants entrent en Europe, les règles de Schengen doivent être respectées. Pour éviter que la pression sur les pays d'entrée ne devienne trop grande, nous avons besoin d'options d'immigration légales, d'un mécanisme de répartition solidaire en cas de crise et d'une politique de retour digne. Tout cela était prévu dans les projets de réforme de la Commission européenne. Malheureusement, nous ne réussissons plus à faire adopter des réformes telles que la directive retour ou la Carte bleue européenne pendant la législature européenne actuelle. Le seul domaine pour lequel je vois encore une chance est l'amélioration de la protection des frontières.
107. Malheureusement, les réformes de l'asile, avec la réforme de Dublin si importante, ne progressent pas. Actuellement, la plupart des États membres concernés se sentent discriminés et le groupe de pays qui refusent d'être solidaires s'est renforcé sous la Présidence autrichienne. Quelques États membres solidaires - et j'espère vraiment qu'il y en a plus de 10 - tentent de mettre en place un mécanisme de répartition pour les personnes sauvées. Il est inadmissible que, chaque fois que quelques douzaines de personnes arrivent en Europe par bateau, l'on fasse croire à la population qu'on subit une nouvelle crise migratoire.
108. Après les élections européennes, la nouvelle Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil devront absolument réfléchir à la façon de surmonter ce blocage.

Mesdames et Messieurs,

109. Je voudrais maintenant regarder au-delà des frontières du continent européen et me pencher sur la façon dont le Luxembourg s'engage, aussi bien au travers d'une

approche multidimensionnelle, l'approche des « 3D » - diplomatie, développement et défense - que par une approche multilatérale, pour aider concrètement à construire la paix, la sécurité et la prospérité, là où le quotidien était jusqu'à présent marqué par les conflits et la pauvreté.

110. J'ai décrit précédemment notre approche à l'égard du voisinage de l'Europe. Notre plus grand voisin, un voisin extrêmement important, se trouve de l'autre côté de la Méditerranée. C'est l'Afrique : « l'Afrique immortelle », « monde nouveau qui sera demain », comme l'a décrite Léopold Sédar Senghor.

Afrique

111. L'Afrique est un continent dynamique, avec de nombreuses opportunités, mais aussi de grands défis, qui ont un impact direct sur l'Europe. La question de la migration n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres qui montre que le destin de l'Europe et celui de l'Afrique sont étroitement liés. La paix, la croissance économique, les droits de l'homme, la démocratie et la lutte contre la corruption en Europe et en Afrique sont dans l'intérêt de nos deux continents et doivent rester au cœur de notre partenariat avec l'Afrique.

112. Le Luxembourg reste engagé avec l'Europe pour trouver, avec l'Union africaine, des solutions aux problèmes sur les deux continents. En janvier, lors de la réunion commune des ministres des Affaires étrangères d'Afrique et d'Europe, nous nous sommes mis d'accord pour nous engager ensemble à créer de meilleures perspectives pour les jeunes, dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la coopération économique, de la migration et du multilatéralisme.

113. Des exemples tels que les récentes élections en République démocratique du Congo montrent qu'il reste beaucoup à faire en ce qui concerne la qualité de la démocratie et la gouvernance, même s'il s'agissait de la première transition pacifique à Kinshasa depuis l'indépendance du pays. L'Afrique n'a pas besoin de chefs forts, mais d'institutions fortes et démocratiques, tout comme l'Europe d'ailleurs aussi.

114. Les événements politiques récents, comme l'accord de paix entre l'Érythrée et l'Éthiopie après plus de vingt années de guerre froide, donnent l'espoir que de nouvelles fenêtres s'ouvrent en Afrique. Dans ce contexte, je me suis rendu en Éthiopie et en Érythrée à la mi-février pour me faire une idée concrète de la situation sur le terrain. Aujourd'hui, les frontières entre les deux pays sont de nouveau ouvertes et il y a des vols quotidiens entre Addis-Abeba et Asmara. L'espoir est désormais permis que les pays de la Corne de l'Afrique - l'Éthiopie, Djibouti, la Somalie et l'Érythrée - travaillent désormais de concert.
115. Les entretiens que j'ai eus avec la Présidente et le ministre des Affaires étrangères de l'Éthiopie ont confirmé la vision ambitieuse et ouverte du Premier ministre Abiy Ahmed, qui a reçu la reconnaissance du monde entier pour le processus de réconciliation qu'il a enclenché avec l'Érythrée. On ne peut que saluer la vision de l'intégration régionale du Premier ministre éthiopien.
116. J'ai également visité le nord de l'Éthiopie et les camps de réfugiés près de la frontière avec l'Érythrée. J'ai pu constater deux choses. Premièrement, l'afflux d'Érythréens qui demandent l'asile est très grand. Ils peuvent désormais franchir la frontière sans se faire tirer dessus. Deuxièmement, du côté éthiopien, les autorités locales s'engagent fortement aux côtés de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, le HCR, pour venir rapidement en aide aux nombreux enfants érythréens qui franchissent seuls la frontière. J'ai été très impressionné par tant de solidarité, malgré le peu de moyens dont dispose ce pays.
117. Il serait cependant trop optimiste de croire que, grâce à la réconciliation, toutes les raisons qui font qu'autant de personnes s'enfuient d'Érythrée disparaissent d'un seul coup. Le service national, qui peut être de nature militaire ou civile, oblige les jeunes à être à la disposition de l'État pendant au moins 18 mois, mais très souvent le service est prolongé indéfiniment. En combinaison avec des peines de prison très sévères pour les soi-disant « traîtres », qui sont souvent emprisonnés sans jugement et sans l'assistance d'un avocat, il s'agit ici de violations flagrantes des

droits de l'homme. Comme la Libye, l'Érythrée rejette le HCR, qui est accusé de stimuler la migration.

118. Ce serait malgré tout une erreur de ne pas rechercher et intensifier le contact avec l'Érythrée. Lors de mon entretien avec le ministre des Affaires étrangères de l'Érythrée, j'ai clairement affirmé que si le pays veut recevoir de l'aide financière et des investissements de l'UE pour créer des emplois, il doit s'engager pour un changement fondamental en matière d'État de droit. L'un ne va pas sans l'autre. Cette première visite bilatérale d'un ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne après la réconciliation des deux pays ne doit pas rester la seule, aussi dans l'espoir que l'ouverture politique en Éthiopie ait une influence sur l'Érythrée, pour que les droits de l'homme deviennent également une priorité avec la paix.
119. Le Luxembourg reste engagé et a continuellement renforcé et diversifié ses relations traditionnellement bonnes avec de nombreux pays sur le continent africain au cours des dernières années. Vous savez que notre Coopération a permis d'établir des contacts étroits avec une série de pays africains au fil des années. Au Sahel, nous avons renforcé notre représentation par la présence d'un ambassadeur-résident au Sénégal, co-accrédité au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Avec nos ambassades au Cabo Verde et en Éthiopie, où se trouve aussi le siège de l'Union africaine, nous nous sommes donné les moyens de développer notre partenariat à long terme.
120. Notre engagement de longue date en Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement au Sahel, montre que le Luxembourg est un partenaire fiable, même si la situation en matière de sécurité ne facilite pas la mission de nos collaborateurs. La déstabilisation actuelle au Sahel, qui se répand du Mali au Burkina Faso et au Niger, et le fait que les groupes terroristes se renforcent de plus en plus, est une crise qu'il ne faut pas sous-estimer. Elle nous touche, parce qu'elle constitue une menace pour nos pays partenaires avec lesquels nous avons construit une solidarité durable.

121. En collaboration avec l'ONU, l'UE et d'autres partenaires internationaux, le Luxembourg soutient le G5 Sahel et nous y appliquons notre approche des « 3D » qui a fait ses preuves, en recourant aux moyens de la diplomatie, du développement et de la défense de manière complémentaire. Rien que l'année dernière, nous avons fourni un effort d'environ 100 millions d'euros pour le Sahel, principalement dans le domaine de la coopération, où quelque 200 personnes travaillent sous mandat luxembourgeois. Nous sommes également actifs dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense. Nous participons activement à la mission de formation de l'UE au Mali et nous participons régulièrement aux missions civiles EUCAP au Mali et au Niger. Nous contribuons aussi à la MINUSMA, la mission de l'ONU au Mali.

Afghanistan, Pakistan, Inde

122. Nous appliquons la même approche « 3D » en Afghanistan. La semaine dernière, j'étais dans ce pays, où la situation reste très difficile après 18 ans de conflit armé. Il reste encore d'énormes défis à relever dans les années à venir. Nous soutenons les pourparlers entre les Américains et les Talibans. Cependant, comme l'ont souligné les autorités à Kaboul, les entretiens doivent être menés entre les Afghans et avec les Afghans pour assurer une paix durable.

123. Le Président Ashraf Ghani a clairement souligné que les principes de l'État de droit ne doivent pas être remis en cause, tout comme les droits de l'homme, en particulier les droits des femmes et des enfants.

124. Le Luxembourg aura apporté une contribution d'environ 100 millions d'euros en Afghanistan d'ici 2020, pour la coopération au développement et l'aide humanitaire, mais aussi en matière de politique de sécurité. À ce jour, 325 soldats luxembourgeois ont été déployés en Afghanistan. L'armée luxembourgeoise participe à la mission « Resolute Support » de l'OTAN, qui forme et conseille les forces afghanes pour qu'elles soient en mesure, à terme, de garantir elles-mêmes la sécurité de leur pays. Au cours de ma visite, j'ai également rencontré notre sous-officier et notre soldat, qui sont déployés en ce moment dans le nord, à Mazar-i-

Sharif. Au nom du gouvernement et de tous les Luxembourgeois, je les ai remerciés, en tant que représentants de tous les soldats luxembourgeois, pour leur courage et leur engagement en faveur de la stabilité et de la sécurité en Afghanistan.

125. Ma visite au Pakistan était la première visite d'un ministre des Affaires étrangères du Luxembourg dans ce pays. À Islamabad, j'ai discuté avec le ministre des Affaires étrangères et avec le nouveau Premier ministre Imran Khan de la stabilité régionale, aussi bien de l'Afghanistan que des tensions récentes concernant le Cachemire. Au nom de l'Union européenne, j'ai encouragé le Pakistan à chercher le dialogue avec l'Inde, et j'ai salué les mesures que le Premier ministre Khan a prises, notamment le retour du pilote indien dont l'avion avait été abattu, pour parvenir à une désescalade des tensions.

126. Le Premier ministre pakistanais a clairement souligné que le Pakistan veut vivre en paix avec l'Inde. Cependant, tant qu'il n'y a pas de solution durable pour le Cachemire, les tensions persisteront. La situation est d'autant plus dangereuse que les deux pays possèdent l'arme nucléaire. Personne ne veut d'une guerre entre l'Inde et le Pakistan.

Iran

127. Depuis ma dernière déclaration, les menaces américaines de se retirer unilatéralement de l'accord nucléaire avec l'Iran sont malheureusement devenues réalité. Nous regrettons cette décision, car cet accord est un élément important pour la non-prolifération dans la région.

128. L'accord est dans l'intérêt de l'Europe et de sa sécurité. Géographiquement, nous sommes beaucoup plus proches de l'Iran que les États-Unis et nous serions donc plus directement affectés par une menace. Pour cette raison aussi, nous devons nous engager pour l'accord.

129. Jusqu'à maintenant, l'Iran met l'accord en œuvre, à la lettre. L'AIEA l'a déjà confirmé à quatorze reprises. Cependant, le fait que l'Iran respecte l'accord

nucléaire ne doit pas nous faire oublier les problèmes qui existent dans d'autres domaines de la politique iranienne. Je pense au programme de missiles balistiques de l'Iran, à sa politique régionale, en particulier en Syrie et au Yémen, et à la planification d'attaques terroristes sur le sol européen.

130. Le Luxembourg plaide donc pour une politique européenne d'ensemble vis-à-vis de l'Iran, qui inclut aussi la question des droits de l'homme. Cette politique associe le dialogue à la détermination, lorsque celle-ci est de mise. En janvier, l'UE a ainsi décidé de nouvelles sanctions contre l'appareil de sécurité iranien, en particulier contre les acteurs qui avaient planifié des attentats en Europe.

131. Nous partageons les préoccupations des États-Unis à l'égard des aspects problématiques de la politique iranienne. Cependant, ces aspects ne font pas partie de l'accord nucléaire et ne doivent donc pas être utilisés comme prétexte pour réduire à néant le Plan d'action global commun. Ce n'est dans l'intérêt de personne.

Yémen

132. Le Yémen est un pays qui ne reçoit pas toujours l'attention qu'il mérite, mais où la situation est désastreuse. Plus de 24 millions de personnes, c'est-à-dire trois quarts de la population, dépendent de l'aide humanitaire. Les femmes et les enfants sont particulièrement touchés par la crise humanitaire.

133. En décembre dernier, une lueur d'espoir diplomatique est apparue lorsque les parties au conflit ont trouvé un accord à Stockholm. Cet accord est cependant très fragile et la communauté internationale doit continuer à s'engager pour qu'il soit mis en œuvre. En particulier, l'accès au port de Hodeïda, par lequel transite plus de 85 % de l'aide humanitaire, doit être garanti.

134. Le Luxembourg s'engage de trois manières :

135. Premièrement, par l'aide humanitaire. Le 26 février, j'ai annoncé à Genève que le Luxembourg reste solidaire et que, cette année, il met à disposition au moins 1,75 million d'euros pour soulager la souffrance de la population civile.
136. Deuxièmement, nous soutenons l'initiative néerlandaise pour enquêter sur les crimes de guerre au Yémen, dans l'espoir que cela ait un effet dissuasif. En septembre dernier, le Conseil des droits de l'homme a prolongé d'un an le mandat du Groupe d'experts éminents. Le Luxembourg a soutenu cette initiative. Nous appelons également au respect des droits des minorités telles que les baha'is. Comme en Iran, les baha'is sont également victimes de violence et d'oppression au Yémen. Il est inadmissible qu'au 21^e siècle, des personnes soient emprisonnées, torturées voire assassinées à cause de leur religion.
137. Le Luxembourg soutient également la médiation de l'ONU et les efforts de Martin Griffiths pour amener les parties au conflit au Yémen à une solution politique durable. C'est la seule façon de résoudre durablement la crise humanitaire.

Syrie

138. Les atrocités continuent en Syrie. Là où, l'année dernière encore, il existait quatre « zones de désescalade », il n'y en a désormais plus qu'une, dans le nord du pays, autour d'Idlib. 3 millions de personnes y vivent dans un espace très restreint. S'il est vrai que des terroristes y opèrent, la très grande majorité des personnes sont des civils, dont une partie est venue d'autres zones pour s'y réfugier. Il faut à tout prix éviter une offensive contre Idlib.
139. Le fait que le régime ait noyé l'opposition dans le sang et qu'un certain calme, si on peut l'appeler ainsi, soit revenu en Syrie, fait ressurgir des appels en faveur d'une normalisation des relations avec la Syrie. La position du Luxembourg, comme celle de l'UE, est claire : sans réformes politiques fondamentales et sans transition, nous ne normaliserons pas nos relations avec la Syrie.

140. En Syrie c'est toujours la même dictature qui est au pouvoir, celle qui combat sa propre population de la façon la plus brutale depuis 2011. C'est pourquoi aussi nous sommes convaincus que les conditions pour un retour des réfugiés ne sont pas réunies.
141. Seule une transition politique sur la base de la résolution 2254 du Conseil de sécurité peut apporter une paix et une stabilité durables en Syrie. Nous soutenons pleinement les efforts en ce sens du nouvel envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Syrie, Geir Pedersen. C'est seulement ainsi que nous pourrons aussi faire disparaître la menace de Daech.
142. Les forces kurdes, soutenues par les Américains, sont en train de reprendre le village de Baghouz, le dernier bastion de Daech. Même si Daech a perdu le contrôle de territoires en Syrie et en Irak, surtout grâce aux combattants kurdes, les racines du problème qui ont mené à la radicalisation d'une partie de la population sont toujours présentes. Il y a aussi toujours des cellules de Daech qui risquent à l'avenir de recourir à des attentats, en Syrie comme en Irak, pour déstabiliser ces pays.
143. L'UE est le principal donateur d'aide humanitaire en Syrie et dans la région avoisinante : la Turquie, le Liban, l'Irak, la Jordanie et l'Égypte ont accueilli environ cinq millions et demi de Syriens, et il est important que nous soutenions ces pays également. Ces jours-ci se tient à Bruxelles la troisième conférence internationale organisée par l'UE pour mobiliser l'aide politique et humanitaire en faveur de la Syrie. Même si, dans le conflit en Syrie, l'UE est principalement un « *payer* » plutôt qu'un « *player* », nous devons continuer d'utiliser les moyens à notre disposition de manière ciblée et stratégique.
144. Le Luxembourg y contribue sa part. Notre aide aux Syriens s'élève à 7,5 millions d'euros par an. Il s'agit de loin du plus important engagement humanitaire du Luxembourg, et il sera maintenu à ce niveau au moins jusqu'à l'année prochaine. Mais encore une fois, notre position est claire : pas de normalisation et pas d'aide à la reconstruction sans processus politique !

Irak

145. En Irak, le chemin long et ardu vers la réconciliation nationale a commencé. Les élections législatives du 12 mai se sont bien déroulées, et le Parlement a élu le 2 octobre le Kurde Barham Salih en tant que nouveau Président de l'Irak. Le gouvernement n'est pas encore complètement formé, mais on peut espérer que la reconstruction avancera en coopération avec la communauté internationale et que l'Irak sera ainsi stabilisé de manière durable.

Israël et Palestine

146. La communauté internationale est également sollicitée dans le conflit israélo-palestinien. L'année dernière, ce dernier a encore été marqué par les agissements unilatéraux et le mépris des règles multilatérales. La politique de colonisation israélienne continue de manière effrénée, bien que la résolution 2334 du Conseil de sécurité exige très clairement l'arrêt immédiat et complet de la colonisation dans le territoire palestinien occupé.

147. Après que les États-Unis eurent reconnu Jérusalem comme capitale d'Israël, la nouvelle ambassade américaine a été inaugurée à Jérusalem le 14 mai 2018. Cette décision unilatérale rompt avec le consensus international, et elle est contraire à toute une série de résolutions de l'ONU. Elle complique la mise en œuvre de la solution à deux États, dans laquelle Jérusalem devrait être la capitale d'Israël et de la Palestine.

148. Parallèlement à l'inauguration de l'ambassade, des manifestations ont eu lieu à Gaza, qui avaient déjà commencé fin mars. Ce jour-là, 61 manifestants ont perdu la vie dans la bande de Gaza, parce que les soldats israéliens ont tiré sur eux à balles réelles. Pour protester contre ce recours à la force inacceptable et disproportionné, j'ai convoqué l'ambassadrice d'Israël le 16 mai.

149. Le blocus de Gaza dure depuis plus de 10 ans. Il doit être enfin levé pour améliorer fondamentalement les conditions de vie sur place. La réconciliation intra-

palestinienne et le retour de l’Autorité palestinienne à Gaza seraient également utiles.

150. Oui, il y a de la violence à Gaza. L’été dernier, une nouvelle guerre entre le Hamas et Israël a failli devenir réalité à plus d’une reprise. Mais il faut avoir vu Gaza pour comprendre ce que cela représente de confiner deux millions de personnes dans un espace aussi limité, un septième du territoire luxembourgeois. Je le répète : Gaza est indigne du 21^e siècle.
151. L’exemple de l’agence des Nations Unies UNRWA, qui aide les réfugiés palestiniens, montre que la coopération internationale peut avoir un effet positif au Proche-Orient. En 2017, la contribution américaine représentait encore un tiers des financements de l’UNRWA. L’année dernière toutefois, les États-Unis ont complètement retiré leur contribution. À cause de cette décision drastique, l’UNRWA se voyait soudainement confrontée à un déficit de 446 millions de dollars et la survie de l’agence était en jeu.
152. La communauté internationale s’est alors mobilisée et a rassemblé l’année dernière 425 millions de dollars additionnels. Cet effort doit se poursuivre cette année, pour que les activités de l’UNRWA, notamment dans les domaines de l’éducation et de la santé, puissent continuer. Elles sont importantes pour la stabilité de Gaza et de toute la région. Il n’est dans l’intérêt de personne que plus de 260.000 enfants à Gaza ne puissent plus fréquenter l’école.
153. Le Luxembourg s’engage depuis longtemps pour l’UNRWA. Cette année, notre Coopération signera un nouvel accord pluriannuel qui prévoit une contribution annuelle de 4 millions d’euros à l’UNRWA de 2019 à 2021 et contribue ainsi à la sécurité financière de l’agence. Si l’on ajoute les projets individuels soutenus par le Luxembourg, l’augmentation de notre contribution sera de plus 10 %.
154. Depuis la décision concernant Jérusalem, les États-Unis ne peuvent plus être considérés comme un intermédiaire neutre. Ils ont toutefois l’intention de

présenter un nouveau plan de paix après les élections en Israël du 9 avril. A ce stade, il n'y a pas d'informations officielles sur ce plan de paix.

155. Il est clair qu'une solution ne peut pas être trouvée sans les États-Unis. Ensemble avec ses partenaires européens, le Luxembourg veillera à ce que le plan de paix soutienne pleinement la solution à deux États, conformément aux paramètres reconnus sur le plan international.

156. Nous continuons à nous engager pour une position commune et cohérente de l'UE. Malheureusement, force est de constater que nous, Européens, sommes de moins en moins d'accord sur cette question, ce qui fait de l'UE un « canard boiteux ».

Venezuela

157. Le Venezuela traverse depuis plusieurs années une grave crise politique, économique et humanitaire. Le gouvernement dirigé par Nicolás Maduro, qui a subi de lourdes pertes lors des élections législatives fin 2015 et qui est minoritaire au sein de l'Assemblée nationale, tente depuis lors de consolider son pouvoir, que ce soit en contrôlant le pouvoir judiciaire ou en créant une Assemblée constituante qui a accaparé la plupart des pouvoirs du parlement légitime, l'Assemblée nationale.

158. Les élections présidentielles anticipées qui ont eu lieu le 20 mai de l'année dernière n'étaient ni libres ni régulières. Elles étaient marquées au préalable par l'exclusion et la fragmentation de l'opposition, par l'achat de votes et bien plus encore. Les ministres des Affaires étrangères de l'UE étaient d'accord le 28 mai 2018 pour dire : nous ne pouvons pas accepter le résultat du scrutin, nous exigeons de nouvelles élections.

159. En raison de ces événements, il était clair que nous, Européens, devons soutenir le Président du parlement vénézuélien légitime, Juan Guaidó, dans sa démarche pour organiser de nouvelles élections libres, équitables et démocratiques, en conformité avec la Constitution du Venezuela.

160. Je voudrais souligner que la solution au Venezuela ne peut être que pacifique et politique. Dans ce contexte, le Luxembourg soutient le travail du groupe de contact international mis en place par l'UE début février, dans le but de créer les garanties nécessaires pour soutenir le processus menant à de nouvelles élections et pour distribuer l'aide humanitaire dans le respect des principes humanitaires.
161. Nous ne devons en effet pas oublier les grands défis humanitaires dans ce pays, qui ont également un grand impact sur la stabilité des pays de la région. Plus de 3 millions de réfugiés vénézuéliens ont été enregistrés par l'ONU jusqu'à fin novembre de l'année dernière. Le Luxembourg soutient depuis quelque temps le travail du HCR en faveur des réfugiés vénézuéliens et participe à un projet d'ONU Femmes dans la région frontalière du Brésil. Nous continuerons à nous engager dans ce domaine.

Nicaragua

162. La situation au Nicaragua, où notre Coopération est présente depuis le début des années 1990, reste extrêmement tendue. Près d'un an après le début des manifestations et les répressions en avril 2018, qui ont coûté la vie à au moins 325 personnes, la situation en matière de sécurité est certes plus calme, mais les violations des droits de l'homme continuent, notamment sous forme de détentions arbitraires et de mesures répressives contre la société civile et les médias.
163. Notre partenariat avec le Nicaragua a toujours été axé sur l'aide à la population nicaraguayenne, dans le respect des droits de l'homme et des valeurs démocratiques. C'est pourquoi nous avons décidé l'année dernière avec le ministre de la Coopération de prendre les mesures appropriées et de consacrer nos fonds intégralement à la société civile et aux activités des organisations internationales et régionales de défense des droits de l'homme au Nicaragua. Le Luxembourg, conjointement avec l'UE, s'est prononcé clairement sur la situation dans le pays et continue de soutenir le dialogue national, qui a repris fin février et qui constitue le seul moyen de sortir de la crise actuelle.

Amérique

164. Plus de deux ans après l'investiture de l'actuel président américain, sa doctrine de « America First » a laissé des traces profondes en ce qui concerne la protection du climat, la sécurité internationale, la paix au Moyen-Orient, la Corée du Nord ou encore le commerce international.
165. La relation transatlantique est par conséquent confrontée à de nouveaux défis. Les États-Unis demeurent toutefois un interlocuteur incontournable. En tant qu'Européens, nous nous devons d'insister sur la valeur des alliances et des partenariats établis de longue date et de rester fidèles à nos valeurs communes. En même temps, nous devons veiller à mieux défendre nos intérêts stratégiques communs. La cohésion au sein de l'Union européenne est aussi essentielle dans ce contexte.

Traité FNI

166. Comme vous le savez, le 2 février dernier, les États-Unis ont officiellement notifié à la Russie leur sortie du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, dit traité FNI. Depuis des années, déjà du temps du Président Obama, les États-Unis ont essayé d'enjoindre à la Russie de faire preuve de transparence en ce qui concerne le système de missiles mobiles 9M729, hélas en vain.
167. En tant qu'Européens, nous sommes directement concernés par la fin du traité FNI, car notre sécurité collective est en jeu. C'est pourquoi, pendant les cinq petits mois durant lesquels le traité reste en vigueur, nous devons redoubler d'efforts pour amener la Russie et les États-Unis à renouer les fils du dialogue. Ce qui était possible pendant la guerre froide doit aussi l'être aujourd'hui ! La balle est dans le camp de la Russie. Moscou doit présenter des preuves tangibles attestant du respect du traité.

168. De manière idéale, ces traités pour le désarmement ne devraient pas être résiliés, mais bien renforcés par l'inclusion d'autres pays, notamment de la Chine.
169. La fin du traité FNI est le symptôme d'une crise généralisée du système global du désarmement et de la maîtrise des armements. Nombre de traités datant de la période de l'après-guerre froide ne fonctionnent plus aujourd'hui. À cela s'ajoute le fait que le traité New START de réduction des armes stratégiques, signé entre les États-Unis et la Russie, expirera en 2021. J'aimerais souligner encore une fois à cet égard que nous devons au New START la destruction de plus de 1.200 engins explosifs nucléaires, tant du côté russe que du côté américain. Si ce traité ne peut pas être prolongé, le monde sera replongé dans cette situation très inquiétante où les deux grandes puissances nucléaires ne sont plus limitées par des traités bilatéraux.
170. À l'initiative de nos voisins allemands, le Luxembourg fait partie des pays qui s'engagent ainsi pour une nouvelle dynamique de la maîtrise des armements en Europe. Nous avons besoin d'une nouvelle approche qui inclut les technologies modernes et bénéficie du soutien de tous les acteurs internationaux. Un accord dans le domaine de la maîtrise des armements s'accompagne toujours de mesures de vérification strictes. De telles mesures sont garantes de transparence. La capacité des pays à se contrôler mutuellement constitue une première étape pour restaurer la confiance. Et nous avons de toute urgence besoin de confiance dans les relations internationales.
171. Pendant la guerre froide, la maîtrise des armements a contribué de façon substantielle à une détente dans les relations internationales. Malheureusement, cet acquis a été affaibli au cours des dernières années. Nous devons tirer les leçons du passé et apprendre à nous appuyer de nouveau sur cet acquis. C'est l'unique façon de garantir la paix et la sécurité en Europe au cours des décennies à venir.

Sécurité

172. L'OTAN joue un rôle central pour notre sécurité. Le Luxembourg contribue à la défense collective. Nous avons participé activement à l'initiative de réassurance, notamment avec le stationnement d'un contingent luxembourgeois en Lituanie, et nous allons poursuivre sur cette voie.
173. Au sein de l'UE, nous maintenons nos efforts en vue d'une coopération plus étroite dans le domaine de la défense. C'est une nécessité afin de poursuivre nos investissements et notre recherche et de développer nos capacités en tant qu'Européens de façon plus coordonnée et efficace.
174. Dans l'esprit de notre approche « 3D », nous prenons part à des missions civiles et militaires de l'OTAN, de l'UE et de l'ONU, y compris à travers des capacités de communication par satellite. Le Luxembourg contribue ainsi activement et ses partenaires le perçoivent comme un acteur fiable et responsable. Un exemple récent en est l'extension au domaine de la défense de la coopération trilatérale avec le Portugal et le Cabo Verde.
175. En juillet dernier, la nouvelle loi relative au contrôle de l'exportation est entrée en vigueur, ce qui amène le ministère des Affaires étrangères à travailler en étroite collaboration avec le ministère de l'Économie. Ensemble, nous veillons à ce qu'à partir du Luxembourg, les biens à double usage ou les équipements militaires ne tombent pas entre de mauvaises mains, et nous nous assurons du respect des obligations internationales auxquelles nous avons souscrit, notamment dans le cadre du traité sur le commerce des armes. Nous ne prenons pas nos responsabilités à la légère, que ce soit dans le domaine de la sécurité internationale ou dans notre relation avec les entreprises luxembourgeoises.

Diplomatie économique

Mesdames, Messieurs,

176. Notre politique européenne, notre politique envers nos régions et pays voisins et notre politique étrangère dans son ensemble sont au service des intérêts de nos citoyens et de nos entreprises. Et il est clair que notre politique étrangère constitue aussi un instrument de promotion de notre économie dans le monde entier. 83 % de notre produit intérieur brut découle d'activités internationales. Il est inutile de revenir sur l'ouverture et la dynamique de notre économie. Jusqu'ici, nous avons pu nous positionner en tant que pionniers dans une série de secteurs et préparer l'avenir, que ce soit dans le domaine de la sidérurgie, des satellites, des fonds d'investissement ou de la révolution numérique.
177. Les avantages de notre économie sont évidents et il relève de notre responsabilité d'en faire la promotion dans le reste du monde. À travers sa diplomatie économique, le ministère des Affaires étrangères veut contribuer activement à la dynamique et à la diversification du Luxembourg, grâce à une coordination dans le cadre du *Trade and Investment Board* (TIB) et du *Trade and Investment Steering Committee* (TISC). Nous nous efforçons d'attirer de nouveaux investissements et de nouveaux talents. J'aimerais mentionner dans ce contexte la stratégie de promotion économique que le gouvernement a adoptée en février 2017.
178. Notre réseau diplomatique, c'est-à-dire nos 29 ambassades, nos 5 représentations permanentes, nos 3 consulats généraux, nos 9 bureaux commerciaux et d'investissement dépendant du ministère de l'Économie et nos quelque 170 consulats honoraires à travers le monde accompagnent nos entreprises dans leurs démarches et les aide à conquérir de nouveaux marchés.
179. Cette forme moderne et dynamique de la diplomatie est également pratiquée dans le domaine des transports aériens internationaux. Quatre accords bilatéraux sur les transports aériens ont été signés en 2018 : avec le Burkina Faso, l'Uruguay, le Sri Lanka et le Brésil. La semaine dernière, j'ai signé un protocole d'accord sur les

services aériens en Ouzbékistan. Ces accords concrétisent la stratégie du Luxembourg dans le domaine du transport aérien, l'objectif étant de garantir la pérennité du secteur et de renforcer le rôle du Findel en tant que plateforme internationale pour les passagers et le fret. La signature de l'accord avec le Brésil est d'ailleurs un signal particulièrement fort du développement de nos rapports bilatéraux avec ce pays, notamment dans le contexte de l'ouverture à Brasilia de la première ambassade luxembourgeoise en Amérique du Sud, que nous avons inaugurée au début de l'année 2018.

180. La connectivité entre l'Europe et l'Asie revêt une importance grandissante. Avec notre réseau diplomatique en Asie, nous nous efforçons de nouer des contacts plus étroits pour renforcer notre diplomatie économique. Dans le domaine de la recherche et de l'innovation, nous avons continué à promouvoir le Luxembourg. Cette approche est importante pour nos entreprises, qui se tournent de plus en plus vers l'Asie. Des pays comme le Japon et la Chine, mais aussi l'Inde, la Corée du Sud et les pays de l'Asie du Sud-Est sont des partenaires importants dans ce contexte.

181. Dans le cadre de la diplomatie économique, je voudrais le souligner ici avec beaucoup de clarté, nous ne fermons pas les yeux devant d'éventuelles violations des droits de l'homme commises dans le cadre d'activités économiques, et cela ni au Luxembourg ni à l'étranger ! Car le respect des droits de l'homme est une condition indispensable au développement durable. Le gouvernement prend très au sérieux ses obligations internationales dans ce contexte et il incombe aux entreprises de prendre conscience de leurs responsabilités à cet égard. Le premier plan d'action national « Entreprises et droits de l'homme », que le gouvernement a adopté en juin dernier, fixe le cadre dans lequel nous collaborons sur ces sujets avec le secteur privé, la société civile et le secteur de la recherche. Cet exemple illustre comment une politique étrangère intelligente peut concilier les intérêts économiques, les principes et les valeurs.

Droits de l'homme

182. Au cours des dernières années, nous avons beaucoup discuté des droits de l'homme et des droits fondamentaux, c'est-à-dire des fondements non négociables de notre ordre sociétal et international ; la liberté, l'égalité et la dignité de chaque individu ; les droits de l'homme comme garantie légale et morale de ces valeurs ; l'État de droit en tant que principe fondamental de l'égalité de chaque individu devant la loi et de la protection de tout un chacun contre la tyrannie et l'arbitraire ; et enfin la démocratie, cette expérience formidable qui doit permettre aux citoyens de décider eux-mêmes de la gouvernance et du partage des ressources.
183. Il y a deux semaines, j'ai participé au Conseil des droits de l'homme à Genève, et j'y ai énuméré quelques-unes de nos priorités thématiques et géographiques. Pas toutes, car en ce moment, il y a tout simplement trop d'endroits dans le monde où les droits de l'homme sont remis en cause et bafoués, où des femmes et des hommes qui se mobilisent pour défendre les droits des autres sont intimidés, persécutés, emprisonnés, torturés ou encore assassinés. Un exemple frappant est la condamnation à une très lourde peine de prison de l'avocate iranienne Nasrin Sotoudeh, qui avait reçu le prix Sakharov du Parlement européen en 2012. Il y a à peine trois semaines, Amnesty International a publié un rapport sur les mesures de répression de la société civile au moyen d'instruments légaux visant à limiter le financement, l'établissement ou la création d'organisations non gouvernementales ou à travers d'autres formes de contraintes « légales ». Dans ce cas, on n'est pas dans un État de droit. Il s'agit au contraire d'un abus de la loi pour faire taire les voix critiques !
184. En 2019, nous nous trouvons dans une crise des droits de l'homme et de la démocratie qui s'étend pratiquement à l'échelle mondiale, et cette crise est aggravée par une crise de confiance profonde envers la politique. Les tendances autoritaires ont le vent en poupe sur tous les continents et dans de nombreux pays. Nous avons néanmoins l'obligation de maintenir le dialogue, car la diplomatie veut que l'on discute, aussi et surtout avec ceux dont nous ne partageons pas les opinions.

185. Dans nombre de conflits, des formes de guerre qui ne respectent pas le droit international humanitaire sont devenues de plus en plus monnaie courante. Cette situation mène à des crimes internationaux massifs : crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocides. Dans ce contexte, il est d'autant plus important de continuer de soutenir la Cour pénale internationale. L'année dernière, nous avons célébré le vingtième anniversaire du Statut de Rome, et je suis heureux que la Chambre des Députés examine aussi aujourd'hui le projet de loi par lequel le Luxembourg approuve les précisions apportées à la définition des crimes de guerre dans le Statut de Rome.

186. Dans les conflits actuels, des centaines de milliers, voire des millions de personnes sont déplacées dans leur propre pays, ou doivent trouver refuge à l'étranger. Pour ce type de conflits, nos moyens diplomatiques conventionnels ne semblent plus fonctionner, et le Conseil de sécurité se retrouve bloqué.

187. Pour nous ériger contre cet état de fait, nous nous basons sur les fondements non négociables que j'ai énumérés plus tôt. Les droits de l'homme s'appliquent partout, et à tous les êtres humains, ils forment un système complexe qui comporte une dimension tant civile et politique qu'économique, sociale et culturelle. Les droits de l'homme ne peuvent être restreints aisément, ils ne peuvent l'être que dans des circonstances strictement encadrées. Plus que jamais, le Luxembourg se doit de promouvoir un modèle de coopération internationale positive, surtout parce que les grands défis auxquels nous devons faire face - le changement climatique, les inégalités socio-économiques, les conflits, le progrès technologique, la migration, les pandémies ou encore la mondialisation - requièrent une approche collective, en première ligne à travers un multilatéralisme efficace, au centre duquel se trouvent les Nations Unies.

188. Avec l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris sur le climat, nous disposons du point de départ pour un accord international permettant d'avancer vers plus de durabilité et vers la solidarité intergénérationnelle. Mais nous ne devons pas oublier que ces mesures à elles seules ne seront pas suffisantes et que des actions beaucoup plus

approfondies seront nécessaires pour contenir le réchauffement climatique en deçà de 1,5 °C, et pour offrir aux générations futures les mêmes chances que celles dont nous disposons.

Politique étrangère féministe

189. L'accord de coalition prévoit la mise en œuvre d'une politique étrangère féministe au Luxembourg. Les questions qui se posent sont les suivantes : qu'est-ce qu'une politique étrangère féministe et pourquoi avons-nous besoin d'une telle politique ? Tout d'abord, une politique étrangère féministe a pour objectif de reconnaître les droits des femmes comme partie intégrante des droits de l'homme, et de s'engager de façon systématique pour que les droits fondamentaux des femmes et des filles soient garantis. Parmi ces droits fondamentaux figurent des droits tant politiques qu'économiques, de même que le droit de décider librement de son orientation sexuelle.
190. En tant que membre du Conseil de sécurité pendant la période 2013-2014, nous nous sommes fortement engagés dans ce sens. Nous nous sommes efforcés non seulement de dénoncer les violations des droits des femmes et des enfants, mais aussi d'agir concrètement pour endiguer ces violations et garantir une meilleure protection des femmes et des enfants dans les conflits.
191. Une politique étrangère féministe a également pour objectif de renforcer la représentation et la participation des femmes à tous les niveaux - que ce soit dans la diplomatie, la coopération, la défense ou lors de missions civiles à l'étranger. Une meilleure représentation des femmes à tous les niveaux n'est pas une fin en soi, mais un moyen de renforcer la paix, la sécurité et la démocratie dans le monde, comme le prévoit la résolution 1325 « Femmes et paix et sécurité » du Conseil de sécurité de l'ONU. Une politique étrangère féministe est donc essentielle, non seulement pour la promotion des intérêts des femmes, mais aussi pour la défense de nos intérêts collectifs, et contribue à notre engagement pour un monde stable et sûr.

192. C'est dans cette logique que le gouvernement a adopté le plan d'action « Femmes et paix et sécurité » en juillet dernier. Le ministère des Affaires étrangères coordonne la mise en œuvre de ce plan pour les cinq années à venir, en étroite collaboration avec les ministères et les services concernés. Outre la promotion de la participation des femmes aux questions de sécurité et aux processus de paix à tous les niveaux de responsabilité, le plan comprend également des objectifs dans le domaine de la prévention des violences sexuelles et basées sur le genre, et la protection, le secours et le redressement, tant sur le plan national que dans le cadre de missions internationales auxquelles participent des Luxembourgeois.
193. Nous encourageons une participation égalitaire des femmes aux missions civiles à l'étranger. Au cours des deux dernières années, le Luxembourg a envoyé autant de femmes que d'hommes dans les missions d'observation électorale de l'UE.
194. Le soutien aux femmes et filles constitue l'une des principales priorités de la Coopération luxembourgeoise. La nouvelle stratégie que la Coopération a présentée à la fin de 2018 le souligne. Dans toutes les interventions du Luxembourg, qu'il s'agisse des interventions bilatérales, des interventions multilatérales ou des interventions qui sont mises en œuvre par des ONG, le renforcement du rôle de la femme et son autonomisation jouent un rôle central.
195. Dans ce contexte, la Coopération luxembourgeoise a lancé l'initiative « She Decides » conjointement avec nos collègues belges, néerlandais et scandinaves. Le Luxembourg continue à collaborer concrètement avec des agences spécifiques de l'ONU, telles que le FNUAP ou ONU Femmes, pour soutenir des projets dans le domaine de la santé des mères ou de l'approvisionnement en contraceptifs. Le secteur de la microfinance, dans lequel le Luxembourg joue un rôle important depuis de nombreuses années, accorde des microcrédits de façon ciblée aux femmes afin de renforcer leur rôle socio-économique dans leurs communautés.
196. Nous entendons faire un état des lieux de notre propre situation, et non pas donner de leçons à d'autres. Beaucoup de progrès ont déjà été réalisés au cours des dernières années. Sans mettre en œuvre une politique active de quotas, le

ministère des Affaires étrangères a pu afficher une parité 50-50 dans ses recrutements, tout simplement en se concentrant sur les compétences lors de l'embauche de jeunes. De la première femme ayant intégré le corps diplomatique en 1979, nous sommes passés à 29 femmes en 2015, et à 50 femmes sur un total de 143 personnes à peine trois ans plus tard, en 2018. 35 % du corps diplomatique sont donc des femmes, et cette tendance se poursuit à la hausse. Actuellement, 13 des 40 ambassadeurs sont des femmes. Notre ministère encourage le congé parental et toutes les autres mesures, telles que le télétravail ou le travail à temps partiel pour nos collègues qui souhaitent s'engager davantage dans leur vie familiale. Il s'agit là d'une révolution culturelle dans un domaine, celui de la diplomatie, où les femmes ont longtemps été marginalisées et où le terme « ambassadrice » désignait traditionnellement la femme de l'ambassadeur.

197. Beaucoup de progrès ont donc été réalisés, mais nous ne souhaitons pas nous arrêter en si bon chemin. Cette politique peut encore être renforcée. Nous allons également évaluer comment nous pourrions nous inspirer de la politique étrangère féministe de pays tels que le Danemark et la Suède.

Mesdames, Messieurs,

198. Nous avons besoin d'une diplomatie qui défende nos intérêts sans sacrifier nos principes, nos valeurs et nos obligations. Par conséquent, il est important d'appeler un chat un chat et d'appuyer là où ça fait mal. Il est important de dire la vérité, même si elle nous déplaît, afin de résoudre ensemble les problèmes qui ont une dimension internationale ou mondiale. Mais cela ne suffit pas. Nous devons aussi penser de façon stratégique et en réseau, formuler des propositions de solution et essayer d'anticiper.

199. Nous avons besoin d'une politique étrangère qui prenne en considération la complexité et l'évolution rapide du monde d'aujourd'hui. Une politique étrangère qui tienne compte du contexte de sécurité, qui identifie les risques et qui agit pour

les contrer, conjointement avec nos partenaires internationaux. C'est pourquoi nous plaidons pour un renforcement du droit international, des normes destinées à protéger l'humanité contre elle-même et des institutions que nous avons mises en place avec beaucoup d'efforts et d'engagement. C'est pourquoi nous nous engageons aussi sur le plan multilatéral, à plus long terme avec notre candidature au Conseil de sécurité pour les années 2031-2032, et à plus court terme avec notre candidature au Conseil des droits de l'homme pour un mandat de trois ans, de 2022 à 2024.

200. Nous vivons une époque cruciale pour le Luxembourg, l'Europe et le monde. Dans cette constellation qui n'est pas facile, il est de notre devoir de prendre les bonnes décisions, afin d'offrir aux générations futures un Luxembourg, une Europe et un monde dans lesquels elles peuvent se développer librement, en paix et en sécurité, dans la prospérité et l'équité sociale, tout en évoluant dans un environnement sain. Pour y parvenir, la participation des citoyens est essentielle. La participation aux élections, bientôt dans le cadre des élections européennes à venir ; la participation pas seulement aux élections, mais de manière générale.

201. Pour conclure, je voudrais vous remercier, vous les Députés, et aussi les nombreuses personnes au sein de notre société qui s'engagent au quotidien pour défendre les intérêts et les valeurs du Luxembourg et de l'Europe.

202. Cela n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui, car sans valeurs ou avec les mauvaises valeurs, toute démocratie se retrouvera vidée de sa substance.

Je vous remercie de votre attention.